

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 4 février 2019, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique**
 - 3.1 **Projet de résolution concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à aménager quatre suites d'hébergement au 4^e étage de la tour à bureaux occupée par l'entreprise Jefo International Ltée, située au 5020, avenue Jefo, alors qu'une telle activité fait partie du groupe d'usages « Commerce V » (Commerce de détail non structurant) et que le règlement 350 pour la zone d'utilisation commerciale 10029-C-05 ne permet pas cette activité**

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Martineau/Jefo)
 - 3.2 **Projet de résolution concernant une demande d'autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre à l'entreprise Groupe Secco inc. d'entreposer des cheminées et des ventilateurs sur une hauteur maximale de 2,43 mètres en cour avant, le long de l'avenue Bérard, pour l'immeuble situé au 4040, boulevard Casavant Ouest dans les zones d'utilisation industrielle 3104-I-21 et 3099-I-21, alors que le règlement numéro 350 interdit l'entreposage extérieur de type « D » en cour avant pour ces zones**

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Casavant Ouest/Bérard)
 - 3.3 **Projet de règlement numéro 350-98 modifiant le règlement numéro 350 afin :**
 - d'augmenter, dans la zone d'utilisation résidentielle 2112-H-14, le nombre maximum d'étages autorisé des bâtiments principaux de 2 à 3;
 - d'autoriser, à l'intérieur du périmètre urbain pour les zones d'utilisation commerciale et industrielle dont le terrain est adjacent à l'autoroute Jean-Lesage ou adjacent à une rue qui elle-même est directement adjacente à l'autoroute, l'installation d'une enseigne publicitaire selon certaines conditions

(Le territoire visé est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/Bienville et dans les districts Bois-Joli, Saint-Sacrement et Saint-Thomas-d'Aquin, le long de l'autoroute Jean-Lesage)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2019

Administration générale

6. Développement économique – Résolution 18-575 – Abrogation (CP190128, art. 2.5)
7. Journées de la persévérance scolaire – Appui de la Ville



Finances

8. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

9. Nettoyage et inspection de conduites d'égouts sanitaires, pluviales et unitaires – Contrat
10. Déversoirs Pratte et Delorme – Remise à niveau – Contrat
11. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 1 – Mise aux normes de l'usine d'épuration d'eaux usées – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
12. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 1 – Mise aux normes du poste de pompage Pratte – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
13. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 1 – Mise aux normes du poste de pompage Girouard – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
14. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 – Séparation des égouts dans le bassin versant du déversoir Laflamme – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
15. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 – Séparation des égouts du bassin La Providence, phases 6 et 9, avenue Bourdages Sud – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
16. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 – Séparation des égouts du bassin de la Concorde, phase 3, avenue de la Concorde Sud – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
17. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 – Séparation des égouts sur l'avenue de la Concorde Nord – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
18. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 – Séparation des égouts de la rue Delorme et du boulevard Laframboise – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)
19. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), volet 2 – Séparation des égouts dans le bassin versant de l'avenue Desaulniers – Demande d'aide financière (CP190128, art. 8)

Loisirs

20. Association de soccer de Saint-Hyacinthe – Renouvellement d'entente (CP190128, art. 11)
21. Rendez-vous actif Défi Santé – Fermeture de rue (CP190128, art. 15)
22. Loisirs Assomption de Saint-Hyacinthe inc. – Renouvellement d'entente (CP181112, art. 5)
23. Loisirs Bourg-Joli inc. – Renouvellement d'entente (CP181112, art. 5)
24. Loisirs Christ-Roi inc. – Renouvellement d'entente (CP181112, art. 5)
25. Loisirs Douville inc. – Renouvellement d'entente (CP181112, art. 5)



26. Loisirs La Providence inc. – Renouvellement d’entente (CP181112, art. 5)
27. Loisirs Notre-Dame inc. – Renouvellement d’entente (CP181112, art. 5)
28. Loisirs Sainte-Rosalie inc. – Renouvellement d’entente (CP181112, art. 5)
29. Loisirs Saint-Joseph inc. – Renouvellement d’entente (CP181112, art. 5)
30. Loisirs Saint-Thomas-d’Aquin inc. – Renouvellement d’entente (CP181112, art. 5)

Ressources humaines

31. Ressources humaines – Préposé aux stations de pompage au Département aqueduc et égouts – Promotion (CP1910128, art. 20)
32. Ressources humaines – Poste d’opérateur « B » au Département aqueduc et égouts – Autorisation à combler le poste (CP190128, art. 21)

Sécurité incendie

33. Club de motoneige Asan inc. de Saint-Hyacinthe et autres – Dénonciation du protocole d’entente (CP190128, art. 22)

Travaux publics

34. Usine de filtration – Monte-charge – Rejet de soumission
35. Travaux pour entrepreneur en soudure – Contrat

Urbanisme

36. Plans d’implantation et d’intégration architecturale – Approbations (CP190128, art. 4, points 5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3 et 9.1)
37. Application de la réglementation – Service de l’urbanisme et MRC des Maskoutains – Nomination
38. Comité consultatif d’urbanisme – Nomination d’un substitut (CP190128, art. 9.7)
39. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d’autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à aménager quatre suites d’hébergement au 4^e étage de la tour à bureaux occupée par l’entreprise Jefo International ltée, située au 5020, avenue Jefo, alors qu’une telle activité fait partie du groupe d’usages « Commerce V » (Commerce de détail non structurant) et que le règlement 350 pour la zone d’utilisation commerciale 10029-C-05 ne permet pas cette activité

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d’Aquin, à proximité de l’intersection Martineau/Jefo)

40. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d’autorisation du projet particulier (PPCMOI) visant à permettre à l’entreprise Groupe Secco inc. d’entreposer des cheminées et des ventilateurs sur une hauteur maximale de 2,43 mètres en cour avant, le long de l’avenue Bérard, pour l’immeuble situé au 4040, boulevard Casavant Ouest dans les zones d’utilisation industrielle 3104-I-21 et 3099-I-21, alors que le règlement numéro 350 interdit l’entreposage extérieur de type « D » en cour avant pour ces zones



(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Casavant Ouest/Bérard)

Réglementation

41. Projet de règlement numéro 573 modifiant le règlement numéro 262 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, le règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats et le règlement numéro 562 sur la gestion contractuelle en ce qui a trait à diverses dispositions
- A- Adoption du projet de règlement
- B- Avis de motion
42. Projet de règlement numéro 350-99 modifiant les règlements suivants :
- 1) Le règlement numéro 350 afin :
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation commerciale 4231-C-04 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17;
 - que la totalité du territoire actuellement inclus dans la zone d'utilisation résidentielle 4191-H-24 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17;
 - que la totalité du territoire actuellement inclus dans la zone d'utilisation résidentielle 4198-H-16 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17;
 - que la totalité du territoire actuellement inclus dans la zone d'utilisation résidentielle 4192-H-13 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17;
 - que la totalité du territoire actuellement inclus dans la zone d'utilisation résidentielle 4201-H-24 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4205-H-13 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17 et que la partie restante de la zone 4205-H-13 fasse désormais partie de la zone d'utilisation institutionnelle 4077-P-04;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4204-H-01 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17 et que la partie restante de la zone 4204-H-01 fasse désormais partie de la zone d'utilisation institutionnelle 4077-P-04;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4204-H-01 fasse désormais partie de la nouvelle zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 4201-X-17 et que la partie restante de la zone 4204-H-01 fasse désormais partie de la zone d'utilisation institutionnelle 4077-P-04;
- 2) Le règlement numéro 351 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE) afin d'introduire une nouvelle annexe XVI touchant la nouvelle zone 4201-X-17 (CP190128, art. 7)
- A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique
- B- Avis de motion



(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Casavant Est/Girouard Est)

43. Adoption du second projet de règlement numéro 350-98 modifiant le règlement numéro 350 afin :
- d'augmenter, dans la zone d'utilisation résidentielle 2112-H-14, le nombre maximum d'étages autorisé des bâtiments principaux de 2 à 3;
 - d'autoriser, à l'intérieur du périmètre urbain pour les zones d'utilisation commerciale et industrielle dont le terrain est adjacent à l'autoroute Jean-Lesage ou adjacent à une rue qui elle-même est directement adjacente à l'autoroute, l'installation d'une enseigne publicitaire selon certaines conditions

(Le territoire visé est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/Bienville et dans les districts Bois-Joli, Saint-Sacrement et Saint-Thomas-d'Aquin, le long de l'autoroute Jean-Lesage)

44. Adoption du règlement numéro 561-1 modifiant le règlement numéro 561 concernant l'adoption du programme municipal rénovation Québec – 2018-2019
45. Adoption du règlement numéro 572 autorisant des travaux de reconstruction de la station de pompage de l'Église et de conduite de refoulement admissibles au programme TECQ pour l'année 2019 pour un coût de 4 454 510 \$ et un emprunt de 3 525 400 \$

Services juridiques

46. Lot 6 290 179 (parc industriel Olivier-Chalifoux) – Gestion JD 2018 inc. – Vente par la Ville (CP181126, art. 4)
47. Lot 6 287 660 (parc industriel Olivier-Chalifoux) – Groupe Secco inc. – Vente par la Ville (CP181009, art. 22)
48. Lots P 2 037 146 et autres (rue Saint-Pierre Ouest) – Jefe Immobilier Canada inc. – Servitude en faveur de la Ville

Document déposé

49. Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*)
50. Levée de la séance